



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

antibiotiques

Question écrite n° 57010

## Texte de la question

Malgré un parallèle a priori peu judicieux entre l'élevage porcin et certaines maladies développées par les êtres humains, il n'empêche que les résultats d'une étude menée pendant 3 années sur 12 000 échantillons de sang ou d'autres liquides prélevés sur des patients américains infectés par le pneumocoque (la plus répandue des bactéries), confirment en ce domaine également, la résistance croissante de bactéries aux antibiotiques. Depuis une dizaine d'années, nombre d'experts alertent effectivement, mais semble-t-il en vain, les autorités, quant à l'usage abusif de ces médicaments et surtout quant à ses conséquences sur l'état de santé des malades, voire désormais à leur incapacité à traiter efficacement les maladies pour lesquelles ils sont prescrits. Pourtant, après la découverte en 1928 par A. Fleming de la pénicilline, il était tout à fait permis de croire en cette panacée des antibiotiques. M. François Colcombet demande donc à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés si des études de ce genre ont aussi été initiées en France, si des résultats sont aujourd'hui disponibles et quelles sont les perspectives qui sont envisagées pour pallier cette nouvelle résistance.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Colcombet](#)

**Circonscription :** Allier (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57010

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 janvier 2001, page 545